

# COMPTE RENDU

## Rencontre 1 du Groupe de travail Utshishkau

Projet éolien Utshishkau

25 mars 2026



## TABLE DES MATIÈRES

Sommaire.....	2
Faits saillants de la rencontre.....	2
Actions de suivi .....	2
Note d'introduction.....	3
Accueil, mot de bienvenue et tour de table.....	3
Lecture et validation de l'ordre du jour.....	3
Mise à niveau sur le projet.....	3
Validation des statuts de fonctionnement.....	6
Période d'échanges .....	6
Processus de communication du Groupe de travail .....	6
Heure et endroits des rencontres .....	6
Points divers .....	6
Frais de déplacement .....	6
Prochaine rencontre .....	6
Fin de la rencontre .....	7
Annexe 1 – Présences .....	8
Annexe 2 – Ordre du jour .....	9
Annexe 3 – Tableaux des questions, commentaires, réponses et échanges.....	10
Annexe 4 – Présentation.....	16



# SOMMAIRE

**Date** : mercredi, 25 mars 2026

**Heure** : 10h à 12h05

**Lieu** : Moulin des Pionniers de La Doré (4230, chemin des Pionniers)

**Participants** : 14 personnes

## FAITS SAILLANTS DE LA RENCONTRE

- Présentation d'une mise à niveau sur le projet éolien Utshishkau : contexte, positionnement et principales étapes de développement
- Échanges sur la démarche de consultation et d'acceptabilité sociale, les outils de communication (site Web, ligne Info projet, courriel, page Facebook à venir)
- Présentation d'un aperçu des activités récentes en matière de consultation (rencontres, portes ouvertes, webinaire, sondage, etc.)
- Validation des statuts de fonctionnement du Groupe de travail, en précisant son rôle non décisionnel, la recherche du consensus et les attentes en matière de préparation et de partage de documentation

## ACTIONS DE SUIVI

ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Ajouter le processus d'étude environnementale et le contexte entourant la justification du projet et les besoins supplémentaires en électricité dans les thématiques à aborder au Groupe de travail.	Transfert/HQ	Lors d'une prochaine rencontre
Présenter le bilan de l'ensemble des activités de consultation tenues et à venir dans le cadre du projet Utshishkau lors de la prochaine rencontre du Groupe de travail.	HQ	À la prochaine rencontre
Présenter les moments où le public peut se prononcer dans le développement du projet.	HQ	Lors d'une prochaine rencontre
Tenir un atelier d'échanges sur les meilleurs moyens de communication avec la communauté (façon dont les membres du Groupe de travail peuvent partager l'information sur le projet à la communauté).	Transfert/HQ	Lors d'une prochaine rencontre
Transmettre un sondage Doodle aux membres pour convenir rapidement de la date de la prochaine rencontre	Transfert	Terminé – prochaine rencontre le 6 mai 2026
Transmettre aux membres les informations et documents nécessaires pour le remboursement des frais de déplacement	Transfert	Fait
Informers le Groupe de travail lors de la consultation suivant le dépôt de l'avis de projet.	HQ	En temps et lieu, par courriel



## NOTE D'INTRODUCTION

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevés lors de la rencontre. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) des partenaires du projet, que sont Hydro-Québec, la MRC du Domaine-du-Roy, la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh et les Atikamekw de Wemotaci, ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Les tableaux de questions/réponses et échanges dans ce compte rendu distinguent les interventions selon le rôle des participants de la rencontre :

- Équipe projet (Hydro-Québec et partenaires)
- Membre GDT (tout membre du Groupe de travail)
- Transfert (facilitation de la rencontre)

Les propos rapportés sont issus des échanges tenus pendant la rencontre et sont présentés à titre informatif; ils ne constituent pas nécessairement la position officielle du projet.

## ACCUEIL, MOT DE BIENVENUE ET TOUR DE TABLE

Stéphanie Fortin, facilitatrice chez Transfert Environnement et Société, souhaite la bienvenue aux membres pour cette première rencontre du Groupe de travail. Un tour de table est effectué pour permettre aux membres de se présenter et d'exprimer leur motivation à participer au Groupe de travail.

**La liste des membres et des présences se trouve à l'annexe 1.**

## LECTURE ET VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Fortin présente l'ordre du jour de la rencontre, qui est validé par les membres. Le point *Divers* demeure ouvert. Étant donné l'importance du contenu, il sera possible de poursuivre les discussions sur certains sujets si le temps s'avère insuffisant aujourd'hui, de sorte à bien établir les bases de fonctionnement du Groupe de travail.

**L'ordre du jour de la rencontre se trouve à l'annexe 2.**

## MISE À NIVEAU SUR LE PROJET

**La présentation se trouve à l'annexe 3.**

Valérie Aubut, conseillère Relations avec le milieu (Côte-Nord, Saguenay–Lac-Saint-Jean) chez Hydro-Québec, a rappelé la raison d'être du projet éolien Utshishkau, dans le contexte de l'augmentation des besoins en électricité liée à la décarbonation du Québec. En voici les grandes lignes.



Croissance de la demande en électricité :

- 40 % : électrification des transports et décarbonation des bâtiments
- 35 % : décarbonation des industries
- 25 % : croissance naturelle de la demande

Engagements d'Hydro-Québec – Plan d'action 2035 (volet éolien) :

- Augmenter la production d'électricité
- Renforcer la collaboration avec les communautés autochtones

Approche de développement des projets éoliens :

- Hydro-Québec agit comme maître d'œuvre des nouveaux projets
  - Approche cohérente avec le Grand Dialogue mené il y a environ deux ans
- Développement en partenariat avec les communautés
- Possibilité d'intégrer un partenaire privé selon les besoins et les enjeux du projet

Quatre partenaires sont impliqués dans le projet de la zone Chamouchouane (dont le projet Utshishkau s'insère) : Hydro-Québec, la communauté des Pekuakamiulnuatsh, la communauté Atikamekw de Wemotaci et la MRC du Dumaine-du-Roy.

Évolution du projet

- **Juillet 2024** : annonce du partenariat pour le développement du potentiel éolien de la zone Chamouchouane ( $\approx$  3 000 MW)
- **Février 2025** : activités de consultation auprès des populations concernées pour la zone initiale d'étude d'environ 400 MW
- **Avril 2025** : demande de la communauté de Mashteuiatsh de suspendre le projet de poste de transformation Metapelutin (nécessaire pour intégrer 2400 MW des 3000 MW sur le réseau d'Hydro-Québec).
  - Afin de respecter cette volonté, il a donc été décidé de se concentrer sur le développement du 600 MW à intégrer au poste Chamouchouane.
- **Automne 2025** : présentation d'un second secteur d'environ 200 MW

Le projet éolien Utshishkau comprend deux secteurs : environ 392 MW pour le premier et 224 MW pour le second, pour un total d'environ 616 MW raccordés au poste de la Chamouchouane de La Doré.

Mme Aubut explique les étapes de développement d'un projet éolien, indiquant que le projet Utshishkau en est à l'étape d'élaboration, qui comprend la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement. Viendra ensuite l'autorisation gouvernementale. Le projet pourrait être assujéti au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Enfin, il y aurait la construction et la maintenance. Le processus de participation du public se déroule pendant l'ensemble de ces étapes.



Mme Aubut indique que l'enquête postale et les entrevues auprès des détenteurs de baux de villégiature dans les deux secteurs du projet Utshishkau se sont terminées le 27 février, et les données sont en cours de compilation. Celles-ci serviront à documenter le milieu humain dans l'étude d'impact environnemental.

À la suite des démarches réalisées dans le cadre du processus environnemental, le promoteur présentera un projet optimisé incluant notamment des mesures d'atténuation et l'harmonisation des usages.

Elle rappelle que deux phases de consultation ont eu lieu depuis l'annonce de juillet 2024. En résumé :

- Plus de 40 rencontres ont été tenues pour aller recueillir les besoins et commentaires de nombreuses organisations (récréotouristiques, environnementales, municipales, etc.).
- Six journées portes ouvertes ont eu lieu, dont deux à Mashteuiatsh et quatre à Saint-Félicien, qui ont réuni au total 500 personnes.
- Un webinaire s'est déroulé le 12 février dernier, auquel ont pris part une cinquantaine de personnes.

Le présent Groupe de travail constitue un autre canal de consultation et communication. Deux sondages en ligne dont un qui s'est terminé le 27 février ont permis de recueillir 246 réponses et 33 épingles ont été déposées sur la carte interactive afin d'identifier des secteurs d'intérêt à documenter. Les moyens de communication comprennent aussi :

- une ligne téléphonique Info projet ;
- un site Internet ([energiecollective.ca](http://energiecollective.ca)) où seront déposés notamment les comptes rendus du Groupe de travail ;
- une page Facebook (à venir) ; et
- une adresse courriel ([affairesregionales@hydroquebec.com](mailto:affairesregionales@hydroquebec.com)).

Un suivi des requêtes sera d'ailleurs effectué lors des rencontres du Groupe de travail.

Un bilan étoffé des consultations qui ont eu lieu est en cours de préparation et sera diffusé publiquement, après envoi aux membres du Groupe de travail afin qu'ils puissent en prendre connaissance en premier lieu. Les résultats du sondage en ligne révèlent qu'une large majorité des répondants est favorable au projet Utshishkau. Les principales raisons justifiant cette opinion sont : les retombées économiques et les emplois dans la région, la production d'énergie renouvelable, un projet de développement durable. Les répondants ont également soulevé des préoccupations environnementales et fauniques, l'impact sur le paysage, la villégiature et la chasse, et demandent davantage d'information sur les études. Malgré l'aspect favorable, les gens se disent tout de même préoccupés dans une certaine proportion.

Les principaux sujets abordés dans les commentaires sont, dans l'ordre : la maximisation des retombées locales et régionales; l'ajustement à l'implantation du projet; la réduction des impacts environnementaux et paysagers; la gestion des chemins, de la circulation et des travaux; l'information, la transparence et la participation du milieu.



Outre la diffusion du bilan des consultations et la création de la page Facebook, une rencontre d'échange avec les membres de la ZEC La Lièvre (30 avril) de même qu'avec ceux des Amis de la Branche Ouest sont prévues, ainsi que la préparation de stratégie de participation publique et des prochaines activités.

## **VALIDATION DES STATUTS DE FONCTIONNEMENT**

Mme Fortin invite les membres à s'exprimer sur les statuts de fonctionnement du Groupe de travail qui leur ont été transmis avant la rencontre.

## **PÉRIODE D'ÉCHANGES**

### **PROCESSUS DE COMMUNICATION DU GROUPE DE TRAVAIL**

Mme Fortin demande aux membres s'ils sentent la nécessité, à la lumière de l'information qui leur a été transmise jusqu'à présent, de mettre en place des mécanismes de communication supplémentaires.

Un membre mentionne que lui et son collègue, ne représentant pas un groupe officiel, ont eu l'idée de créer une page Facebook dont le contenu serait diffusé par eux et qui pourrait également servir, de boîte aux lettres pour recevoir les communications de la population. Comme il a été indiqué par Hydro-Québec qu'une page Facebook sera créée pour le projet, l'idée est mise sur la glace le temps de prendre connaissance des contenus qui y seront publiés, l'objectif étant de permettre aux citoyens d'avoir un lieu pour s'exprimer.

### **HEURE ET ENDROITS DES RENCONTRES**

Les membres conviennent de tenir les rencontres les mercredis en fin de journée, à compter de 17 h 30, avec un souper inclus. Ils préfèrent que les rencontres se déroulent à Saint-Félicien pour une raison de proximité. La durée des rencontres sera de 2 h 30 à 3 heures.

## **POINTS DIVERS**

### **FRAIS DE DÉPLACEMENT**

Comme mentionné dans les statuts de fonctionnement, les partenaires prennent en charge les frais de déplacement des membres du Groupe de travail. Ce remboursement est toutefois à la discrétion des membres. Les représentants citoyens ainsi que les représentants d'organisation dont les frais ne sont pas remboursés par ladite organisation sont invités à remplir le formulaire à cet effet, disponible en format papier ou en ligne via un lien qui leur sera transmis après la rencontre. Un spécimen de chèque (personnel pour les représentants citoyens et de l'organisation représentée pour les représentants d'organisme) doit être joint au formulaire pour obtenir le remboursement.

### **PROCHAINE RENCONTRE**

Le moment visé pour la prochaine rencontre est la fin avril ou début mai 2026.



## FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre se termine à 12 h 05.

### **Rédaction du compte rendu**

Isabelle Gagnon, conseillère principale, Transfert Environnement et Société



## ANNEXE 1 – PRÉSENCES

ORGANISATION	NOM	PRÉSENCE
<b>Citoyens issus des communautés partenaires</b>		
Première Nation des Pekuakamiulnuatsh	Katia Kurtness	x
Communauté Atikamekw de Wemotaci	<i>Vacant</i>	
MRC du Domaine-du-Roy	Sylvain Bélanger	x
	Jean-Guy Lamothe	x
<b>Organismes utilisateurs du territoire</b>		
ZEC de La Lièvre	Jacques Dubois, secrétaire	x
Pourvoirie de La Doré	Stéphane Duvernois, propriétaire	
Amis de la branche Ouest	Olivier Lamontagne	x
Familles / territoire de chasse autochtones	<i>Vacant</i>	
<b>Milieu sociocommunautaire</b>		
Corporation de développement communautaire Domaine-du-Roy	Marie-Josée Savard, directrice générale	x
<b>Milieu socioéconomique</b>		
Chambre de commerce et d'industrie secteur Saint-Félicien	David Garneau, directeur général	x
Société de développement économique Innu (SDEI)	Johanne Genest, directrice générale	
<b>Milieu de l'enseignement et la recherche</b>		
Cégep de Saint-Félicien	Isabelle Frigon, directrice des études	x
<b>Milieu de l'environnement</b>		
Conseil régional de l'environnement du Saguenay – Lac-Saint-Jean	Alexandra Dupéré, conseillère en environnement	x
<b>Représentants des partenaires</b>		
Partenaires communautaires	Oscar Urbina, directeur, projets éoliens	x
Hydro-Québec	Valérie Aubut, conseillère, Relations avec le milieu, Côte-Nord, Saguenay – Lac-Saint-Jean	x
	Ariane Côté, déléguée principale, Éolien – Développement et partenariats	x
<b>Facilitation et animation</b>		
Transfert Environnement et Société	Stéphanie Fortin, facilitatrice	x
	Isabelle Gagnon, prise de notes	x



## ANNEXE 2 – ORDRE DU JOUR

### GRUPE DE TRAVAIL UTSHISHKAU

#### Proposition d'ordre du jour – Rencontre #1

---

Date : 25 mars 2026

Heure : 10 h à 12 h

Lieu : La Doré

Salle : Moulin des pionniers

HEURE	SUJET
10 h 00	Accueil, mot de bienvenue et tour de table
10 h 10	Lecture et validation de l'ordre du jour
10 h 15	Mise à niveau sur le projet
10 h 50	Validation des statuts de fonctionnement
11 h 15	Période d'échanges :
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Processus de communication du Groupe de travail</li><li>• Heures et endroits des rencontres</li><li>• Suggestions de thématiques pour les prochaines rencontres</li></ul>
11 h 55	Varia et date de la prochaine rencontre
12 h	Fin de la rencontre



## ANNEXE 3 – TABLEAUX DES QUESTIONS, COMMENTAIRES, RÉPONSES ET ÉCHANGES

#	QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES ET ÉCHANGES
1	Les secteurs 1 et 2, on y travaille en même temps? Ils seront raccordés directement au poste Chamouchouane, sans passer par le nouveau poste?	<b>Équipe projet</b> Exactement.
2	Le projet de nouveau poste Metapelutin est seulement sur pause, il n'est pas annulé?	<b>Équipe projet</b> Oui.
3	Les 600 MW, c'était en fonction de la possibilité que certains positionnements d'éoliennes soient annulés? Il y en a 72 qui avaient été proposés.	<b>Équipe projet</b> Il y a 72 positions. La cible de 600 MW tient compte du fait que certaines positions pourraient être retirées en cours d'analyses (environnementales, sociales, techniques et de la ressource éolienne). Le modèle d'éoliennes n'étant pas encore déterminé (capacité unitaire estimée entre 6 et 7,2 MW), le nombre final d'éoliennes pourrait varier. Des positions alternatives (6 à 12) ont donc été intégrées au plan d'implantation.
4	<p>En ce qui concerne la population de Mashteuiatsh, l'annonce régionale dont vous avez parlé a été interprétée comme du concret, comme si une entente était signée. Il faut faire attention sur le plan des communications, car il y a eu de vives réactions. La présentation d'une carte a été interprétée comme si tout était réglé. Pour que le projet fonctionne, il faut être plus transparent avec les gens de la population, pas seulement les élus. Il aurait pu être pertinent que quelqu'un du conseil soit présent ici. Comment tout ce qui se dit sera ramené à la communauté après.</p> <p>On questionne à savoir si l'annonce régionale n'a pas été interprétée comme du concret. On demande une attention particulière sur le plan des communications, car il y a eu de vives réactions.</p> <p>On souligne qu'il faudrait plus de transparence dans la communication.</p>	<p><b>Transfert</b> Comme cela est indiqué dans les statuts de fonctionnement, les propos tenus ici sont rapportés dans le compte rendu, qui est toutefois anonymisé. Les comptes rendus seront rendus publics. Les partenaires sont évidemment invités à les partager à leurs entités respectives.</p> <p><b>Complément d'information de l'Équipe projet</b> Ce type d'intervention est l'une des raisons d'être du Groupe de travail. Un comité interne se réunit chaque semaine. En plus d'HQ, il est composé d'un représentant de la communauté de Mashteuiatsh, de la MRC du Domaine-du-Roy et de la communauté de Wemotaci. C'est là que sont réfléchies les activités à mettre en place, les communications publiques. Les points de vue du Groupe de travail y seront ramenés. Un comité de suivi de projet existe aussi avec des représentants des partenaires.</p>



#	QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES ET ÉCHANGES
5	Les 2 400 MW qui sont sur pause sont-ils reliés à des enjeux qui peuvent nous être expliqués?	<p><b>Équipe projet</b>            Dans la communication de Mashteuiatsh, il y avait deux éléments. Le premier était les avancées dans le traité Petapan, un enjeu sur lequel HQ n'a pas de pouvoir. Le deuxième était le souhait d'aller valider l'acceptabilité sociale auprès des membres, avec les premiers 600 MW. HQ a accepté de mettre sur pause le projet du poste Metapelutin, dont l'étude d'impact sur l'environnement était prête à être déposée.</p>
6	Savez-vous pour combien de temps ce sera sur pause? Se passe-t-il quelque chose entretemps du côté des Premières Nations?	<p><b>Membre GDT</b>            À ce stade, nous ne disposons pas d'informations à ce sujet.</p>
7	Il y a eu, l'an dernier, des modifications à certaines lois, qui ont amené des modifications à la <i>Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement</i> . Est-ce que le projet s'insèrera dans la nouvelle procédure?	<p><b>Équipe projet</b>            Le souhait est de déposer un avis de projet au cours des prochaines semaines, donc il sera dans l'ancien régime.</p> <p><b>Transfert</b>            La nouvelle réglementation entrera en vigueur en décembre 2026. Le nouveau projet de loi 81 fera en sorte que les avis de projet deviendront des avis d'intention. La date de mise en place de cette nouvelle façon de faire est trop éloignée pour que le projet y soit assujéti. Il demeure donc dans le processus traditionnel.</p>
8	Ce qui est déposé concerne seulement le volet environnemental ou cela comprend également les démarches d'acceptabilité sociale?	<p><b>Équipe projet</b>            Les démarches d'acceptabilité sociale font partie de l'étude d'impact sur l'environnement.</p>
9	À partir du dépôt, il faut 12 à 24 mois avant que ce soit autorisé?	<p><b>Équipe projet</b>            Il est davantage question de 24 mois. Le souhait est de déposer l'étude d'impact d'ici la fin 2026 ou au début 2027. En considérant un délai de 24 mois, il est donc question de 2029 avant de pouvoir commencer les activités.            Après l'étude d'impact, le projet doit obtenir un décret. Il doit ensuite aller chercher les autorisations gouvernementales pour chaque activité (déboisement, aménagement de chemins, montage des éoliennes, etc.).</p>



#	QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES ET ÉCHANGES
10	Dans mon organisation, les gens nous interpellent pour savoir comment et où ils pourront émettre une opinion susceptible d'influencer quelque chose. Tout au long du processus, il y a des moments clés où les gens peuvent intervenir, mais il y a toujours des personnes qui pensent que tout est attaché et sont sceptiques. Si nous avons une ligne du temps des lieux où les gens peuvent faire des interventions qui sont prises en compte, ce serait utile lorsque nous sommes questionnés. Cela aiderait à faire baisser la tension et de démontrer que le projet n'en est qu'au début.	<b>Équipe projet</b> Il y a une ligne du temps plus loin dans la présentation, spécifique à l'acceptabilité sociale, qui pourrait être encore plus définie en y ajoutant, par exemple, les dates.
11	<b>Membre GDT</b> Il faudrait aussi vulgariser la justification du projet pour que les gens comprennent en amont pourquoi ils seront impactés, quel est l'objectif. Il n'y a pas d'acceptabilité si on ne comprend pas.	
12	<b>Membre GDT</b> Il nous manque peut-être un préalable, parce que c'est tout de même un choix politique du Québec. HQ est un instrument de l'État, qui est en train de réfléchir sur une stratégie de développement énergétique. C'est cette vue d'ensemble qui manque.	
13	Plusieurs personnes n'ont pas eu cette enquête.	<b>Équipe projet</b> Une vérification a été faite et toutes les personnes détentrices de baux de villégiature dans le secteur 1 ou 2 devraient avoir reçu l'enquête.
14	Comment la population de Mashteuiatsh sera-t-elle consultée?	<b>Équipe projet</b> C'est un processus différent pour la communauté de Mashteuiatsh. Il s'agit de l'étude sur l'utilisation du territoire par les Premières Nations. Le processus doit être déterminé avec le Bureau de protection du territoire de Mashteuiatsh. Pour l'instant, ce processus n'a pas encore été établi, donc les membres de la communauté n'ont effectivement pas reçu l'enquête.
15	Selon la vérification que vous avez faite, tous ceux qui sont inscrits au rôle d'évaluation de la MRC ont reçu l'enquête?	<b>Équipe projet</b> Oui, la vérification a été faite avec les données de la MRC.
16	Les personnes qui viennent d'acheter un chalet ne l'ont pas nécessairement eue. Aussi, ceux qui sont à l'intérieur des secteurs 1 et 2 l'ont reçue, mais il n'y a	<b>Équipe projet</b> L'enquête postale est une des façons de communiquer avec le milieu et s'insère dans les critères établis pour l'étude



#	QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES ET ÉCHANGES
	rien pour ceux en périphérie. C'est dommage que l'on ne soit pas allé plus loin parce que certaines personnes seront impactées même si elles ne se trouvent pas directement dans la zone.	d'impact sur l'environnement. Plusieurs autres façons d'aller capter la perception des gens en périphérie sont établies dans le cadre du projet.
17	Pour le projet optimisé, on se retrouve dans quel espace-temps environ?	<b>Équipe projet</b> C'est le projet qui se retrouvera dans l'étude d'impact sur l'environnement, donc techniquement, d'ici la fin de l'année 2026 ou en début d'année prochaine.
18	Comment allez-vous interpréter l'ensemble des résultats de toutes les consultations? Y a-t-il des critères, des barèmes? Comment ça fonctionne?	<b>Équipe projet</b> Il y a différentes activités de consultation pour aller chercher une diversité de gens et avoir le meilleur portrait possible. Les résultats de chacune de ces activités sont compilés.
19	Dans la compilation, est-ce que vous identifiez les gens? Une personne qui participe à plusieurs activités compte-t-elle pour une seule personne ou pour plusieurs?	<b>Équipe projet</b> Le formulaire est en ligne pour une période donnée lors d'une consultation, avec les informations qui sont disponibles à ce moment. Deux l'ont été jusqu'à présent. Lorsque de nouvelles informations sont transmises dans le milieu, un nouveau formulaire est mis en ligne. Il est possible qu'une même personne ait répondu deux fois, à différentes périodes, mais que son opinion se soit modulée selon l'information qui a été partagée sur le projet à ces deux moments.
20	Comment cette information est-elle utilisée à l'interne dans le développement du projet? À quoi sert-elle concrètement?	<b>Équipe projet</b> Il y a différents critères, avec des pondérations permettant de déterminer si le commentaire est justifiable (ex. selon la distance) et réel. Cela dit, peu importe la pondération, il faut prendre en compte qu'il y a une préoccupation à la base du commentaire, afin qu'il soit étudié et considéré dans l'élaboration du projet.
21	Savez-vous si ce sont toujours les mêmes personnes qui participent à tous vos sondages?	<b>Équipe projet</b> C'est anonymisé, donc il est possible que ce soient les mêmes répondants. C'est même souhaitable et cela permet de voir s'il y a une modulation dans la perception du projet au fil du temps.
22	Prévoyez-vous donner un suivi sur les commentaires et suggestions recueillis	<b>Équipe projet</b>



#	QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES ET ÉCHANGES
	<p>pour informer la population de la façon dont ils ont été pris en compte, comment ils ont pu influencer les décisions, justement pour moduler la perception que les gens pourraient avoir par rapport à l'évolution du projet?</p> <p>Dans les exercices que vous faites auprès de la population, est-ce que vous nommez qui va analyser les données et à quoi elles serviront?</p>	<p>La rétroaction viendra par les bilans qui seront faits et diffusés dans les différents canaux, auprès des partenaires. Elle viendra aussi un peu plus tard, dans les mesures d'atténuation et d'harmonisation qui seront mises en place en considérant les facteurs sociaux, environnementaux et économiques.</p>
23	<p>Il pourrait être pertinent de se prémunir d'une connaissance à l'état zéro, avec une firme de sondage, sans donner plus d'information. De cette façon, il serait possible de mesurer combien on a gagné en termes d'intérêt et d'adhésion auprès de la population en général par l'information qui est diffusée par la suite.</p>	<p><b>Équipe projet</b> Cela ne faisait pas partie des intentions, mais c'est pris en note et ce sera évalué avec l'ensemble des partenaires. La tendance actuelle constatée à grande échelle est que les gens qui sont moins directement concernés sont favorables au projet parce qu'il représente de belles retombées économiques. Il a peut-être ce biais par rapport aux gens à proximité, directement impactés, qui répondent actuellement aux sondages. Cela mérite une réflexion.</p>
24	<p><b>Membre GDT</b> Dans le sondage, il serait intéressant de vérifier si les gens qui répondent sont directement impactés ou non, pour avoir un portrait plus juste des opinions.</p>	
25	<p><b>Membre GDT</b> Dans l'étude d'impact, il y a une partie où le promoteur doit revenir sur toutes les préoccupations soulevées lors des consultations et sur la façon dont elles ont été prises en compte ou pourquoi certaines n'ont pas été traitées. Avec l'avis de projet qui sera déposé, il y aura une consultation sur les enjeux et préoccupations que l'étude d'impact devrait aborder. C'est une période de 30 jours qui représente une opportunité de demander que certains points soient approfondis et c'est ouvert à tous. Le contenu de cette consultation est public, donc cela permet de voir quelles préoccupations ont été soulevées par la population et lors de la publication de l'étude d'impact, de voir de quelles façons elles ont été répondues par le promoteur.</p>	
26	<p>Comment prépare-t-on les thématiques abordées? Est-ce que l'on travaille cela en groupe restreint d'abord, pour présenter le contenu à l'ensemble par la suite?</p>	<p><b>Équipe projet</b> Une fois que la thématique est identifiée, ce n'est pas le Groupe de travail qui se charge de développer le sujet. Ce sont les partenaires du projet. Il faut cibler les bonnes personnes pour venir en parler.</p>
27	<p>Cela demande une certaine préparation aussi de notre part. Il serait apprécié que l'on puisse avoir de la documentation à l'avance pour être en mesure d'arriver</p>	<p><b>Transfert</b> De façon systématique, tout est envoyé au moins une semaine avant la rencontre : ordre du jour, documents préparatoires, etc.</p>



#	QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES ET ÉCHANGES
	avec une certaine connaissance, que l'on ait pu effectuer des recherches, que l'on sache les points plus précis qui seront abordés dans la thématique afin de pouvoir contribuer de façon plus concrète.	Cela fait partie des règles de fonctionnement. S'il y a des questions, il est possible de les envoyer en amont pour alimenter l'équipe, qui pourra se préparer en conséquence.
28	Il est suggéré que l'on procède par consensus pour prendre des décisions. Comment définissez-vous le consensus?	<b>Transfert</b> Le Groupe de travail n'est pas décisionnel. Il est là pour influencer les partenaires du projet. Le consensus vise à arriver à un compromis. S'il arrivait qu'il ne soit pas possible d'obtenir le consensus, le point serait reporté ou il serait colligé au compte rendu que le consensus n'a pas été obtenu, qu'il y a dissidence. Mais idéalement, arriver au consensus est ce qui est visé.
29	Il faut toutefois apporter une nuance qui est précisée dans les règles : le fait d'être ici n'est pas nécessairement un appui au projet. Les décisions ou orientations qui pourraient être prises seraient davantage, par exemple, d'aborder telle ou telle thématique.	<b>Transfert</b> Cela ne vous empêche pas d'avoir votre opinion face au projet, même si vous n'êtes pas en accord, effectivement. Il faut être en mesure d'être critique pour aider l'initiateur à développer le projet dans les meilleures conditions possibles.
30	Est-ce que HQ est au courant que dans la communauté de Mashteuiatsh, il y a la création d'un regroupement des représentants des gardiens de territoire, les Katapelitek? Ils sont gardiens de l'ensemble du territoire, non pas seulement de leur territoire familial. Il serait apprécié qu'ils soient consultés.	<b>Équipe projet</b> Il y a un siège réservé au Groupe de travail pour un représentant des familles et territoires de chasse. Nous sommes en attente d'un retour de Mashteuiatsh pour le combler.
31	Est-ce que c'est la même chose pour la personne de la communauté de Wemotaci qui n'a pas été nommée lors de la soirée de formation du Groupe de travail?	<b>Équipe projet</b> Oui, exactement.
32	Le comité interne dont vous avez parlé plus tôt ne semble pas avoir beaucoup de membres. Serait-ce possible de connaître le mandat de ce groupe et quel est notre rôle par rapport au sien.	<b>Équipe projet</b> Ce n'est pas un groupe externe, mais plutôt au niveau de l'initiateur (partenaires) du projet. Ce sont des gens à l'interne qui travaillent sur la démarche d'acceptabilité sociale. Chacun des partenaires y est présent. Il n'est pas public et ne compte pas de citoyens.



# ANNEXE 4 – PRÉSENTATION

## RENCONTRE #1 GROUPE DE TRAVAIL UTSHISHKAU

25 mars 2026



## ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE



2



#### À PROPOS

Entreprise spécialisée en participation publique et en acceptabilité sociale, Transfert accompagne ses clients en matière de relations communautaires et de performances sociales, à travers une gamme de services sur mesure et adaptés.

#### NOTRE RÔLE

- ✓ Agir en tant que facilitateur externe
- ✓ Favoriser les échanges
- ✓ Accompagner la formation du Groupe de travail
- ✓ Soutenir le fonctionnement du Groupe de travail
- ✓ Veiller à ce que les travaux avancent de manière structurée et constructive



**Stéphanie Fortin**  
Facilitatrice de la rencontre  
et animatrice du Groupe de  
travail



**Isabelle Gagnon**  
Co-facilitatrice de la rencontre



## Ordre du jour proposé

**10 h 00** – Accueil, mot de bienvenue et tour de table

**10 h 10** - Lecture et validation de l'ordre du jour

**10 h 15** - Mise à niveau sur le projet

**10 h 50** – Validation des statuts de fonctionnement

**11 h 15** - Période d'échanges :

- Processus de communication du Groupe de travail
- Heures et endroits des rencontres
- Suggestions de thématiques pour les prochaines rencontres

**11 h 55** - Divers et date de la prochaine rencontre

**12 h 00** – Fin de la rencontre



## OBJECTIFS DE LA RENCONTRE



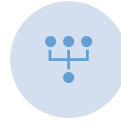
Se mettre à jour sur les grandes lignes du projet



Échanger avec les participant.es sur les règles de fonctionnement du Groupe de travail



Échanger sur la proposition de calendrier et des thèmes à aborder dans le Groupe de travail



Convenir d'un fonctionnement permettant la participation d'un plus grand nombre de membres



Ajuster les statuts et modalités de fonctionnement du Groupe de travail à des fins de validation finale

# Projet Utshishkau

Développement du potentiel éolien de la zone Chamouchouane



## MANDAT ET OBJECTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL



### LE MANDAT PROPOSÉ DU GROUPE DE TRAVAIL

Le **Groupe de travail** sur le développement éolien du projet Utshishkau se veut **un lieu privilégié d'échanges** entre Hydro-Québec, les partenaires communautaires (la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh, les Atikamekw de Wemotaci et la MRC du Domaine-du-Roy) et la collectivité.

C'est un **espace de dialogue**, de **partage mutuel d'information** et de **recherche de solutions concertées** entre Hydro-Québec, les partenaires communautaires, les experts et les communautés d'intérêt concernés par le projet de développement éolien Utshishkau.

Il a le **mandat** d'assurer un **suivi du développement du projet** Utshishkau (secteur 1 et secteur 2) et **d'émettre des recommandations** afin de favoriser la **prise en compte des préoccupations** des communautés et la **mise en place d'une cohabitation harmonieuse** des projets avec le milieu d'accueil.

## LES OBJECTIFS PROPOSÉS DU GROUPE DE TRAVAIL

Les objectifs du groupe sont les suivants :

- Exprimer les points de vue et faire des suggestions sur les différents aspects des projets, de façon à contribuer à l'amélioration continue de ces derniers;
- Développer une compréhension commune des enjeux (préoccupations, défis et opportunités) environnementaux, sociaux et économiques liés au développement du projet;
- Participer activement à la recherche de solutions, et contribuer à favoriser les retombées économiques et sociales pour les communautés locales.

## COMPOSITION PROPOSÉE DU GROUPE DE TRAVAIL

SECTEURS	NOMBRE DE SIÈGES
<b>Personnes issues des communautés partenaires</b>	<b>4</b>
Membre de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh	1
Membre de la communauté Atikamekw de Wemotaci	1
Résidents de la MRC du Domaine-du-Roy	2
<b>Organismes utilisateurs du territoire</b>	<b>4</b>
Zec La Lièvre	1
Pouvoir La Doré	1
Les Amis de la Branche Ouest	1
Familles / territoires de chasses autochtones	1
<b>Milieu sociocommunautaire</b>	<b>1</b>
Corporation de développement communautaire (CDC) Domaine-du-Roy	1
<b>Milieu socioéconomique</b>	<b>2</b>
Chambre de commerce et d'industrie, secteur Saint-Félicien	1
Société de développement économique Inu (SDEI)	1
<b>Milieu de l'enseignement et la recherche</b>	<b>1</b>
Cégep de Saint-Félicien	1
<b>Milieu de l'environnement</b>	<b>1</b>
Conseil régional de l'environnement du Saguenay—Lac-Saint-Jean	1

## ENGAGEMENTS ATTENDUS

### Hydro-Québec et partenaires communautaires

Dans le but de soutenir le bon fonctionnement du groupe, Hydro-Québec et les partenaires communautaires s'engagent à :

- Partager avec les membres du groupe une information utile, claire, synthétisée et vulgarisée concernant les sujets abordés;
- Répondre aux questions et aux suggestions du groupe dans un délai raisonnable ;
- Prendre en charge les coûts liés à la création et au fonctionnement du groupe (organisation des réunions, frais logistiques, frais d'expertise, etc.);
- Analyser, prendre en compte et intégrer, dans la mesure du possible, les préoccupations et les demandes exprimées par consensus par les membres du groupe au développement du projet ;
- Diffuser dans la communauté l'information relative au groupe et les comptes rendus afin d'assurer une transparence et témoigner de l'avancement des travaux;
- Rendre disponible un bilan résumant les activités du groupe;
- Rendre disponibles les comptes rendus via les divers canaux de communication en place.

## ENGAGEMENTS ATTENDUS

### Membres du Groupe de travail

Dans le but de soutenir le bon fonctionnement du groupe, les membres s'engagent à :

- Participer de façon volontaire et active aux travaux du groupe ;
- Respecter les règles de fonctionnement adoptées par consensus ;
- Prendre connaissance de l'information et de la documentation relative aux travaux du groupe ;
- Exercer leur mandat dans le meilleur intérêt de la collectivité ;
- Faire profiter le groupe de leurs connaissances et de leur raisonnement ;
- Valider les comptes rendus des rencontres selon les délais entendus ;
- Relayer des renseignements au sein de l'organisation qu'ils représentent lorsque pertinents ;
- Collaborer pour la durée de leur mandat aux travaux du groupe.



## ENGAGEMENTS ATTENDUS



### Facilitation des rencontres

Dans le but de soutenir le bon fonctionnement du groupe, les personnes responsables de la coordination et de la facilitation s'engagent à :

- Être de tierces personnes au service de toutes les personnes présentes et liées à la démarche ;
- Animer les rencontres, les rendre efficaces, et s'assurer d'un droit de parole équitable et d'une compréhension mutuelle ;
- Proposer une méthodologie de travail pour les rencontres (objectifs, déroulement, techniques d'animation, recherche de consensus, etc.) afin qu'elles produisent des résultats (informations, solutions, décisions, etc.) ;
- Faire respecter le cadre de fonctionnement adopté par le groupe, et établir un climat de bonne entente, de respect et de collaboration ;
- Rédiger un compte rendu après chaque rencontre, et envoyer aux membres et aux autres personnes ayant pris part à la rencontre du Groupe de travail pour commentaires et validation. Une fois validé, ce compte rendu devient public ;
- Produire un rapport d'activité annuel du Groupe de travail.



## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT



VOIR LE DOCUMENT PAPIER



## PÉRIODE D'ÉCHANGES



## PÉRIODE D'ÉCHANGE

- Processus de communication du groupe de travail
- Heures et endroit des rencontres
- Suggestion de thématiques à aborder pour les prochaines rencontres

# PROCHAINES ÉTAPES



## Remboursement des frais de déplacement

**Deuxième rencontre** du Groupe de travail : mai ou juin 2026

# MERCI !

